



ROBIN DES BOIS

Conseil National de la Mer et des Littoraux Contribution à une réflexion prospective post Covid-19

Après toute catastrophe y compris sanitaire, l'important n'est pas de revenir à la normale mais d'accéder à mieux qu'à la normale. Nous vous proposons les points clefs suivants dans le strict retour d'expérience de la pandémie en cours de Covid-19, ce qui ne doit pas faire passer au second plan des objectifs ante-Covid-19 comme par exemple l'inventaire et l'assainissement hiérarchisé des décharges littorales et en bord de cours d'eau, l'amélioration des capacités et des rendements des stations d'épuration et le suivi des décharges sous-marines de munitions.

- Il faut trouver les moyens en cas d'immobilisation partielle ou totale des services de l'Etat de continuer à assurer les contrôles réglementaires à bord des navires et dans les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.
- La crise Covid-19 a entraîné une saturation des stockages terrestres d'hydrocarbures à cause de l'effondrement de la consommation et la mise en zone d'attente de plusieurs tankers (hydrocarbures liquides ou gazeux) sans que les moyens de sauvetage en cas d'accident soient adaptés au surplus de risques.
- La pandémie de Covid-19 a confirmé que le transport maritime est une activité stratégique indispensable pour assurer la continuité des exportations et des importations et des efforts concertés doivent être accomplis pour assurer l'indépendance des armateurs français.
- Dans ce même domaine, les circuits courts maritimes doivent être favorisés et modernisés (cabotage et trafic fluvio-maritime).
- Robin des Bois est défavorable au gigantisme des navires de croisière mais nous déplorons que des équipages aient été empêchés de débarquer dans des ports français au plus fort de la crise. Bienvenus quand ils rapportent des devises, pestiférés quand ils sont susceptibles de propager des virus... Le concept de port refuge doit aussi être appliqué en cas de crise sanitaire.
- La salubrité des productions conchylicoles et la productivité des écosystèmes marins par l'évitement des pollutions et nuisances doivent être renforcées pour assurer en toutes circonstances la sécurité alimentaire de proximité.
- La pause biologique sur l'estran imposée par les obligations de distanciation physique a été globalement respectée et profitable à la biodiversité littorale. Cette expérience montre le bien fondé et la faisabilité des mesures de régulation de la pêche de loisir et de la pêche à pied qui sont sur la table depuis le Grenelle de la Mer.

- La baisse considérable des bruits sous-marins et de l'agitation dans les eaux côtières dans la phase de Covid-19 notamment dans les aires marines protégées a facilité le redéploiement de la faune marine et notamment des mammifères marins. Ce constat doit être pris en compte dans les mesures de gestion de routine des eaux côtières et inciter les usagers et les gestionnaires du littoral à plus de discrétion et à plus de sanction (jet ski et autres vecteurs nautiques motorisés de loisir). Comme pour les pauses biologiques sur l'éstran, les animaux marins ont besoin de pauses acoustiques.

- La crise sanitaire a entraîné une consommation considérable de masques, gants et autres équipements jetables observés sur les plages de Hong Kong dès le début du mois de mars et qui sans surprise ont été observés quelques semaines plus tard dans les rues françaises. Le ministère de la Transition écologique a diffusé des consignes de gestion à partir du 23 mars 2020 mais un manque de prise en compte de l'enjeu déchets de la part du ministère de la Santé a abouti à une catastrophe pédagogique puisque les consignes générales diffusées sur tous les médias pendant 3 mois n'ont pas insisté sur la nécessité de bien gérer ces déchets porteurs de risques sanitaires et environnementaux. En tout état de cause, la planification déchets de crise sanitaire doit être améliorée pour préparer le prochain épisode et éviter de retrouver des fragments de masques ou de gants dans les compartiments et les organismes marins.

Nous observons par ailleurs que des lobbies industriels profitent du contexte économique post-Covid-19 pour promouvoir leurs intérêts particuliers et célébrer par exemple le culte de l'énergie mécanique du vent. Nous regrettons cet opportunisme et réitérons notre opposition à une industrialisation supplémentaire de la mer.